

# Les Castors à Guingamp

---

Les Amis du patrimoine de Guingamp  
Compléments par Mme Christiane Auffret  
Note liminaire par M. J.-P. Colivet

## NOTE LIMINAIRE

L'histoire des Castors à Guingamp est majeure dans la ville de l'après-guerre. Ce document retrace l'histoire d'un mouvement dont l'œuvre est toujours visible et vivante.

L'histoire de ce mouvement et de son œuvre qui est racontée ici mérite une mise en garde essentielle car la genèse de ces constructions est oubliée.

La construction de ces maisons s'est faite en deux temps. Ce qui est expliqué ici correspond à la première partie de ce qui est visible et encore habité, aujourd'hui. Le *Logis guingampais*, très structuré, fait d'amitiés et de volonté d'entraide, concerne les 25 premières maisons construites selon l'esprit Castor. Les autres maisons qui seront construites l'ont été faites par une entreprise et s'appelaient *la Claire Cité*. Elles ne font pas partie de l'esprit Castor.

Des pages complémentaires sur ce site présentent le règlement de l'association et les sanctions en cas de faute au règlement. (Sur le site, clic pour règlement, clic pour sanctions).

Une dernière page illustrera le financement et la liste des 25 adhérents au mouvement Castor de Guingamp.

Nous remercions Mme Auffret Riou, fille de Castor, pour ses précisions et compléments, et les documents familiaux cités ci-dessus.

Jean-Pierre Colivet

## LE SITE CASTOR



L'association Castor « Le logis Guingampais » fût la principale initiatrice de la constitution du quartier derrière la gare. Ce lotissement de maisons isolées se développe sur un terrain, de 1 ha 34,5 ares, sis entre le boulevard de Laurens de la Barre – parallèle aux lignes de chemin de fer, le chemin départemental n°5 et la vallée qui constitue la limite communale. Ce sont d'anciennes parcelles agricoles achetées à une ferme autrefois située à l'emplacement actuel de l'église Sainte Bernadette. Coupé de la structure urbaine traditionnelle par les lignes de chemin de fer, le quartier est accessible du centre-ville par un passage sous un pont au sud de la commune.

## **GENERALITES**

Le mouvement a ses origines à Guingamp dès 1952 lorsqu'un travail social sur le recensement des « mal logés » fut entrepris. La vétusté de leur habitation conduit des familles modestes à s'engager dans une entreprise portée par leur désir commun d'accéder à la propriété d'un logement décent. L'audace pousse alors ces familles à faire paraître un article requérant le concours de personnes de bonnes intentions.

Un groupe de 25 personnes se constitue et fait rapidement appel à un architecte guingampais, Ernest Novello pour tracer les plans de maisons qu'ils construiront eux-mêmes. L'équipe se constitue en association loi 1901 et s'investit alors dans le projet d'un lotissement de 25 maisons individuelles isolées sur des parcelles d'environ 400 m<sup>2</sup>. Ses membres sont d'origine modeste – pour la plupart des cheminots – et, pour compenser l'apport de capital, ils décident de s'investir en effectuant selon leurs capacités et leurs compétences, un nombre d'heures de travail sur le chantier commun des habitations. Ainsi groupés, la main d'œuvre, certes non spécialisée, pouvait bénéficier de meilleures conditions d'achat quant aux besoins en matériaux et en équipement. Avec le soutien préalable et l'accord des administrateurs, elle obtint opportunités foncières, financières et juridiques. L'architecte prévoyait la mise en œuvre d'éléments préfabriqués brevetés par lui. Sur le chantier se mettent en place les ateliers de fabrication des divers éléments constitutifs, les machines étant achetées avec l'argent du premier emprunt concédé par la mairie. L'exploitation se fait par « les castors » qui font tout par eux-mêmes, ce qui attise la curiosité des promeneurs du Dimanche.

## **LE CONTEXTE**

Résoudre la question du logement est devenue après la seconde guerre mondiale une véritable question d'honneur pour les gouvernements, le prolétariat n'est pas exclu dans cette période de prospérité : l'ensemble du peuple va pouvoir accéder au bon logement.

La loi Loucheur, visant à construire 260 000 logements de 1928 à 1933 se révèle une mesure insuffisante et ne comble pas le retard pris en la matière par la France en comparaison de l'Angleterre et l'Allemagne où la *social-démocratie* a permis l'augmentation du parc de logements sociaux.

Pour répondre d'une part à l'urgence et aux besoins résultants de l'accroissement démographique et, d'autre part à la nécessité de remplacer certains éléments du patrimoine bâti, face également aux besoins dus à la pénurie et aux migrations intérieures, l'état entreprend l'élaboration d'un système juridique destiné à permettre l'accès du plus grand nombre à un bon logement et base son argumentation sur la déclaration des droits de l'homme qui reconnaissait que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer son bien-être et celui de sa famille, notamment par le logement. »

Des réformes furent entreprises concernant les normes d'habitabilité, dérivées des thèses nouvellement avancées par les promoteurs de « vil les radieuses » et suite à la création en 1920 du ministère de l'hygiène (ensoleillement, aération, protection contre l'humidité, confort, eau courante chaude et froide, WC intérieur, nombre de pièces en fonction de la taille de la famille, dimensions minimales des pièces, éclairage électrique...). On convenait alors que ces normes seraient révisables en fonction du développement social, économique et technique, et du revenu réel de l'habitant.

L'idée de l'accession à la propriété de chaque famille pénètre les esprits et devient un rêve pour certains et un but à atteindre pour d'autres.

A sa nomination au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, l'ingénieur Raoul Dautry déclare : « je préfère la construction d'une France nouvelle à la réparation d'une France vieillie. » Mais la construction n'avait pas encore évincé la période de reconstruction et la France avait en matière de logement une situation catastrophique au vu du reste de l'Europe industrielle, catastrophique au vu du reste de l'Europe industrielle. On institua une politique du baraquement et de la maison de transition.

Eugène Claudius-Petit, nouveau ministre, est un fervent admirateur de Le Corbusier et un adversaire déclaré de la « reconstruction à l'identique. »

Dans le domaine législatif, l'état facilite les démarches administratives et délègue aux municipalités le droit de soutenir toute action en faveur de construction de logements. Par la loi du 2 Septembre 1947, la caisse des dépôts est à nouveau autorisée à prêter à taux réduit (2% avec amortissement en 75 ans) aux organismes d'HLM, abréviation qui remplace désormais l'appellation HBM.

C'est également l'époque où l'on entreprend une réflexion sur la composition d'ensemble d'habitations individuelles et où l'on vante les avantages de projets normalisés, voire industrialisés.

Le choix du collectif n'est pas encore fait à cause du manque de moyens logistiques : la maison individuelle reste dans les mentalités. Au début des années cinquante, la production de maisons individuelles égale celle de logements collectifs (d'après M. Julienne, lors de son intervention lors de la journée d'étude sur la maison individuelle en 1976)

Des concours sont lancés pour l'édification de maisons nouvelles en 1947-1948 visant à la diminution du prix de revient par la rationalisation du chantier en associant architecte, ingénieur, industriels, entreprise, et ouvriers. Le projet devait pouvoir être réalisé dans les deux mois suivant le concours.

## **PLANS**

Les plans dressés par Ernest Novello, pour les Castors du premier groupe, sont uniquement des F4, F5 et un unique F7 dérivé du précédent. En l'absence des plans originaux définitifs et avec l'aide de ceux qui ont servis à la construction des maisons du deuxième groupe castor de « la claire cité », on a pu retrouver les principes constructifs de ceux-là. Le plan est un carré de 8,85m ou un rectangle de 7,75 ou 9,95m.

Il fonctionne sur une trame de 1,10 m ; il est à double orientation et se module en fonction de l'orientation de l'entrée. La façade principale peut se trouver côté rue mais obéit la plupart du temps à l'orientation Sud où sont les séjours. Sur la façade secondaire se trouvent les portails de garage, parfois peu judicieusement exposés sur le jardin.

L'escalier, en position centrale, partage la maison en deux travées : séjour-cuisine, salle de bain et chambre, cellier, buanderie-garage. Chambres et/ou grenier à l'étage. Son accès se fait par le séjour, les espaces de distributions étant limités au minimum, il est l'espace privilégié et distributeur. Les pièces principales ont leurs ouvertures en façades et les pignons ne sont percés que pour l'éclairage des pièces de service ou secondaires.

Le système constructif consiste en une ossature mixte : pour les structures verticales des poteaux de béton armé ; pour la charpente et le plancher, du bois. Les plaques visibles en façade, éléments fabriqués sur le chantier ; sont armées et constituées de gravillons lavés, de ciment et de gravette de parure. Elles doivent être boulonnées et cimentées par des nervures, la ceinture est formée par les poteaux coulés sur place. Dans les pièces à vivre, ce système est doublé d'une paroi intérieure, désolidarisée par un vide d'air, faite de briques alvéolaires enduites au plâtre. Seules les trois premières maisons ont bénéficié d'une paroi en matériau isolant thermiquement qui a été abandonné en raison de son coût excessif.

### **L'EVOLUTION DANS LE TEMPS**

Des travaux ont été entrepris ensuite par les habitants eux-mêmes : la plupart ont fait l'isolation thermique, d'autres ont aménagé une entrée ou une cuisine plus ample et indépendante. Ils sont intervenus également mais plus tardivement au niveau des séparations entre les maisons : haies et murs se sont élevés dans les années 60. La convivialité du quartier n'en souffrit cependant pas. Avec le recul, on réalise que le pari était risqué et la vie de famille entravée, mais tous ont gardé rattachement et la fierté de cette cité.

Le 13 mai et le 26 juillet 1958, l'Assemblée Générale dissolvait l'association par acte de partage et le 21 mars 1959, le maire accepta la division de l'hypothèque ce qui permit à chacun de rembourser son emprunt sur 20 ans.

### **LE MOUVEMENT CASTOR**

Après la guerre, les Castors apparaissent dans tous les pays occidentaux. A l'étranger, l'initiative en revient aux collectivités, entreprises, œuvres caritatives, églises, etc...

Ce mouvement était embryonnaire à Stockholm : déjà en 1919 des habitants de la banlieue prirent l'initiative de monter eux-mêmes le gros œuvre alors que la municipalité avançait 90% du prix de revient en matériaux et en main d'œuvre spécialisée.

En Hollande, la firme Shell attribue un vaste terrain à ses Castors et ouvre un dépôt de matériaux où chacun vient se servir.

En France, à l'inverse, le système naît des usagers eux-mêmes : les premiers bâtisseurs à avoir adopté le terme « castor » furent les auto constructeurs des *cottages sociaux*, mouvement né en 1921 et stimulé par la loi Loucheur en 1928 qui accorde aux maisons bon marché une réglementation avantageuse sur les crédits. Il se développe dans la région lyonnaise (Essentiellement à Pont Saint Vincent, Villeurbanne et Saint Etienne). A cette même époque, G. Knapp invente un système de mur en béton banché ne nécessitant aucun personnel qualifié.

Avec cette technique, un millier de logements furent construits, par 22 groupes *cottagistes* durant l'entre-deux guerres. De 1946 à 1952, les premières coopératives font leur apparition.

En 1948, le centre national d'amélioration de l'habitat développe la création de coopératives de construction de pavillons avec jardins. Lyon voit la création d'un tel centre destiné aux associations Castors du Rhône, qui aident au financement complémentaire pour l'achat de terrain et le démarrage des chantiers.

En 1949-1950, des coopératives se créent à Angers, Montreuil et Saint Pol de Léon sous l'égide de l'Evêque d'Angers.

Encouragés par les pouvoirs publics, les Castors se sont organisés sous la forme d'association type 1901 qui fonctionnait sur les principes d'égalité et d'entraide. Le programme était de construire une cité, dont les pavillons restaient un rêve de confort, les ouvrages étaient attribués par tirage au sort et l'intérêt particulier s'effaçait devant l'intérêt collectif. Bien souvent la vie de famille était malmenée du fait du travail acharné des hommes qui commençaient très tôt le matin avant le travail et revenaient sur le chantier jusqu'à tard le soir. Les jours fériés et les dimanches étaient aussi sacrifiés pour les besoins d'avancement si bien que certains s'accordent à dire qu'ils se souviennent avoir été de longues périodes sans voir leurs enfants.

### LE LOGIS GUINGAMPAIS



L'association de Guingamp est née grâce à l'action de Messieurs Réaudin (photographe de métier) et Morice (employé SNCF), qui furent élus respectivement président et trésorier. La première réunion « castors » rassembla 25 membres, cheminots pour la plupart mais également des professionnels du bâtiment (un peintre, un menuisier, un maçon, un couvreur) et d'autres. La seconde réunion convoquait le conseil municipal afin lui demander son assentiment pour un financement. En 1945, Guingamp avait connu une poussée communiste et socialiste. Aux élections, les communistes avaient obtenu deux sièges avec M. Hamon soit 27,3% des voix ; la SFIO un siège avec Y. Henry soit 21,4%

des voix ; l'UDSR un siège avec R. Plevén, soit 18,1% des voix et le MRP trois sièges avec 33,2% des voix. Son Soutien ne se fit pas attendre puisque dès la troisième entrevue le conseil et les entrepreneurs étaient réunis.

### LE FINANCEMENT



La municipalité accorde, le 7 novembre 1952 et par l'intermédiaire de la caisse des dépôts et consignations, un prêt de 7.500.000F pour une durée de 20 ans à un taux annuel de 6%. Celui-ci permet l'achat du terrain 2.309.356F soit 170F/m<sup>2</sup> à Melle Faramin, propriétaire de la ferme et celui des machines.

Le cautionnement de la ville joue beaucoup et notamment pour assurer le remboursement en capital, intérêts, impôts et frais divers, d'un prêt consenti, le 15 mai 1953, par la Banque de Bretagne (siégeant à Rennes) s'élevant à un maximum de 6 millions de francs à 6% l'an et pour une durée maximum de deux ans. L'accord administratif se prolonge quand est

voté, le 5 juin 1953, un prêt de 2.500.000F par le conseil général des Côtes du Nord.

Sont aussi contractés des emprunts auprès du comptoir des entrepreneurs et du crédit foncier. Les allocations familiales quant à elles font un prêt sans intérêt de 2.000.000F. Des subventions seront accordées plus tard par le biais de la prime de la loi Courant attribuant 1.000F par m<sup>2</sup> habitable aux propriétaires des maisons dont les plans conformes d'origine avaient été respectés durant la construction.

Tous les engagements furent tenus : le 27 mai 1955, la Banque de Bretagne était totalement remboursée en capital, intérêts et frais divers de l'emprunt. 1955, est la date de fin de l'ensemble des travaux, mais une fête pour le bouquet était donnée à chaque maison finie par son aménageur, et tous réussirent à payer. Les sommes dues étaient variables en fonction de la taille du terrain, des différents aménagements et modifications intérieurs. Les emprunteurs payaient des mensualités de 3000F (leur salaire était environ de 6000F) et quand les premières maisons étaient hors d'eau, une prime de 1.500F était accordée par maison. Une fois logés, les habitants devaient verser un loyer ; les premiers furent les plus nécessiteux ensuite on procédait par tirage au sort. Tous avaient souscrit à une assurance décès-invalidité.

L'entreprise fut perçue comme courageuse, personne n'y croyait. Il y eut au départ 4 désistements de personnes, cela attisait la curiosité et les curieux venaient voir le chantier présumant que ces maisons ne tiendraient pas 10 ans ! Cependant les relations avec H. Kerfant, le maire, reflétaient une totale confiance et même une certaine fierté.

## **LE CHANTIER**

Il commença par l'adduction d'eau, électricité et gaz dans un champ où seul préexistait un chemin. Le hangar et un bureau furent installés. L'inauguration eût lieu le 4 juillet 1953. On commença par fabriquer les éléments constitutifs des premières maisons construites par tranche de trois en travaillant le soir de 18h00 à 23h30 parfois. (Dans la soirée, un castor pouvait fabriquer 60 plaques) et ce par équipe de 5 à 6, trois jours par semaine, les dimanches et jours de fête compris. Tous les travaux et transports de matériaux ont été réalisés par eux-mêmes qui apprenaient « sur le tas » avec l'aide des spécialistes de l'équipe. Les castors ont néanmoins fait appel à des entreprises – à l'époque débordée – pour les fournitures ; notamment à des chauffagistes de Guingamp et St Brieuc pour les sanitaires, des menuisiers de Guingamp, Pommerit-le-Vicomte et St Brieuc pour les portes et les fenêtres. Le ciment provenait des entreprises Novello, frère de l'architecte et des Ets Bianchi, ainsi que le Sable, les bois et planchers ; le fer des Ets Jamtel à Guingamp ; les gravillons de Pontrieux et Tressignaux. Deux spécialistes extérieurs sont intervenus : un électricien et un plombier.

## **L'ARCHITECTE**

Ernest Novello s'est fait connaître essentiellement à Guingamp où il a exercé. Né en 1909, il est fils d'un immigré italien et a deux frères, Abel (1905-1966) et André (1911-1944), lui aussi architecte. Le père fut d'abord bâtisseur puis fabricant de produits en béton manufacturés. Les deux frères ont obtenu brillamment leur diplôme d'ingénieur des travaux publics. Tout, en fait, les désignait à intégrer l'entreprise familiale que leur aîné, Abel, allait bientôt reprendre. Mais ils ne pouvaient se résoudre à n'intervenir qu'en second rang, sur des réalisations très peu innovantes : développer de nouveaux principes constructifs impliquait, pour eux, de maîtriser aussi la conception.

Devenus architectes, ils gagnèrent le concours lancé par *Architecture d'aujourd'hui* en 1933, réservé aux architectes français de moins de 27 ans. La « maison économique pour une famille de cinq personnes » fut le programme de la compétition. Un prix de 5.000 F récompensait le projet classé premier, mais plus stimulante encore était la promesse de voir son prototype réalisé grandeur nature et présenté à l'exposition de l'habitation, qui devait se tenir au *Grand Palais* du 1er au 18 Février 1934.

Les deux frères furent distingués pour, l'originalité et la qualité des méthodes constructives du projet à l'unanimité par un jury constitué par un prestigieux collège. Ils reçurent également les prix de la fédération des chaux et ciments, le prix Studal pour l'emploi de l'aluminium et le prix Heraclite, ex aequo avec le fougerais René Salmon de la Godelinais (1908-1986). Pierre Vago, en sa qualité de jury et de rédacteur en chef de la revue organisatrice, souligna « *les qualités de sensibilité et de goût, en même temps que de sérieuses connaissances techniques et [...] Le souci avec lequel les jeunes architectes avaient étudié le problème de la construction.* » Novello est également connu pour l'immeuble de l'imprimerie Anger, à Guingamp. En plus des projets réalisés à Guingamp, on retrouve des maisons, du même type que celles des Castors, à St-Brieuc, à la ville Hellio, la ville Audry, la ville Guérin, toutes datant des années 60.

## **LE LOGIS GUINGAMPAIS**

Très vite, Ernest Novello fut impliqué dans l'opération des Castors. Son engagement vis à vis d'eux fut d'autant plus prenant qu'il avait à cœur la réalisation de ces maisons préfabriquées. Ce concept de préfabrication était novateur ainsi qu'Auguste Perret le dit lui-même : « La préfabrication est un des moyens les plus efficaces pour combattre les intempéries, principal obstacle à la rapidité et à la qualité de la construction. J'ajoute qu'il n'y a pas de préfabrication sans ordre, et l'ordre, est une condition première de l'architecture. ».

C'est donc Ernest Novello qui entreprit toutes les démarches auprès de la municipalité et celles du permis de construire. Il présenta plusieurs esquisses et après consultation les F4 et F5 actuels furent retenus. Le terrain acquis fut divisé en 25 lots que l'on tira au sort (selon les surfaces : F4 ou F5). Mr Lejeune, ingénieur des Ponts et Chaussées, avait fait tracer l'aménagement, la ville ayant construit les chaussées.

Des modifications dans les plans sont intervenues plus, tard en fonction de la commande des familles et une pondération dans les remboursements gérait les différences de prix des travaux.

L'architecte a suivi quotidiennement le chantier, ses rapports avec les ouvriers étaient très bons même si les modifications des plans qu'il aurait souhaité en cours de chantier lui furent refusés par ces derniers.

Dans ses priorités, outre une recherche systématique de la perte de place, on peut souligner l'importance que Novello a attachée au mode de fabrication : la trame permettait des variantes typologiques si bien qu'aucune maison n'a son exacte semblable. Dès la conception, il a veillé à réduire le prix de revient. Les travaux pouvaient être effectués par les Castors eux-mêmes et les éléments préfabriqués, ne demandant pas de savoir-faire particulier, directement sur le chantier

Durant les trois-années, il a organisé le montage de l'opération avec l'association.

Le contrôle de conformité a été effectué par un architecte de Guingamp désigné par l'administration, et celui-ci étant positif, il leur permit d'obtenir des allocations.

Notre homme a ensuite entrepris le chantier du second groupe Castor : « la claire cité » qui jouxte et prolonge la précédente. Le modèle des maisons différait, notamment par leur hauteur allant jusqu'à R+2. Par la suite, il a construit une école avec ce même procédé à St Agathon, et il est aussi connu à Guingamp pour son activité et son esprit critique aiguisé en matière politique.

## **CRITIQUE – CONCLUSION**

Dans le cas d'une telle entreprise, il convient de distinguer la pertinence de la réponse à la question : comment loger correctement des familles de condition modeste à faible coût ? A ce titre, l'auto-construction et la préfabrication furent les conditions privilégiées sinon obligées de cet ambitieux et incroyable défi.

Face aux exigences inévitables d'une amélioration du niveau de vie et de son confort, le coût de la maison ne pouvait s'en trouver qu'augmenté. L'objectif prioritaire d'un coût minimum a conduit E. Novello à développer son système de préfabrication en petits modules ; le recours à des méthodes plus « industrielles » et surtout à une main d'œuvre non qualifiée a permis une intéressante combinaison entre technique et économie. Son travail a également consisté, pour fabriquer à moindre prix, en l'élaboration d'une typologie où l'espace de circulation est réduit à son minimum. Outre son système de préfabrication, il a su organiser son chantier ; celui-ci n'étant cependant pas un modèle de construction en série, taille de l'opération et limites financières obligeant.

L'association fut génératrice d'une synergie. C'est en effet grâce à l'investissement personnel de tous ses membres que le *logis guingampais* dans ses formes morale et architecturale a pu exister.

Rappelons néanmoins l'indispensable coordination mise en place entre l'association et les pouvoirs publics. En effet, les dispositions du gouvernement encourageant la construction de logements sociaux, l'action de René Pleven, élu UDSR de la région (28/2/52) et ministre de la défense nationale et des forces armées, le soutien attentif du député des Côtes du Nord, Yves Le Cozannet, à la tête de la caisse des dépôts et consignations et le cautionnement du maire Henri Kerfant de Guingamp, tout cela a contribué à mener à bien la cause : l'appui moral et la garantie que ces personnes présentaient facilitaient prêts et démarches auprès des banques et des organismes publics.

La réussite des Castors résulte en partie d'une conjoncture d'après-guerre, où la prospérité semait ses graines, où la pénurie en logement était importante et où l'offre de main d'œuvre était insuffisante. L'apport travail, en compensation du capital, semble alors prédominant. Cependant, même si l'architecte avait opté pour des solutions radicales au niveau de la construction, le modèle de la maison individuelle traditionnelle demeurait un rêve pour ses acquéreurs. Les limites de la typologie, peu rentable, de maisons isolées sur une parcelle, ne se firent pas ressentir dans une ville peu touchée par l'exode rural et la question de l'augmentation soudaine de sa densité. On était encore bien loin de l'intégration du concept de plan libre dans les mentalités.

La main d'œuvre, quant à elle, ne fonctionnait pas non plus sur le modèle industriel. Le caractère social du chantier commun n'est pas non plus négligeable ; des liens se sont tissés : restent inscrits dans toutes les mémoires, les jours heureux où l'on partageait, entre voisins, les joies et les bienfaits du confort nouvellement acquis.

*Catéchèse de la paroisse de Guingamp*

Vient de paraître aux éditions Dominique Carré éditeur

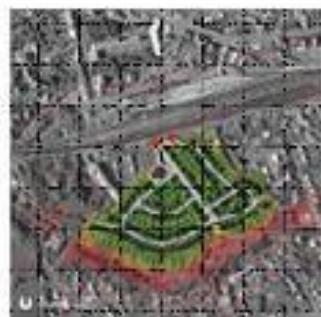
## 15 → Maisons Castors

• 1952-1955

Guingamp	Côtes-d'Armor (22)	Bretagne	48°13'15.1"N 3°08'26.0"W
• Ernest Novello, ingénieur architecte • Maîtrise d'ouvrage privée • 115 logements			

Quatre ans après le début de la première grande opération de lotissement des Castors, à Paimpol, en 1948, vingt-cinq familles se réunissent en coopérative pour réaliser à Guingamp un lotissement en autoconstruction. Approché pour dresser les plans d'urbanisme et des maîtrises types, l'ingénieur et architecte Ernest Novello, originaire de la ville, y voit là l'opportunité de pouvoir enfin exploiter un procédé de construction qu'il et son frère ont breveté pour un projet de maison individuelle préfabriquée, au début des années 1930. Implanté sur une parcelle constituée de champs de labour, le lotissement est séparé du centre du village par la voie ferrée, mais relié à la gare par un passage situé aux abords du lotissement au régionalisme affirmé qu'il jouxte. Une église, dont Novello est aussi l'auteur, articule les deux entités en bordure du grand axe sur lequel se raccordent les voies de desserte ; le tracé souple de ces dernières détermine les formes incertaines des îlots et bouscule la rigueur de l'alignement des maisons. Celles-ci sont de un ou deux niveaux, isolées ou en bande, séparées de la voirie par un jardinet ou une courtille qui se ferment à son contact. Plus ou moins

profonds, les jardins privatisés à l'arrière des maisons cernent le lotissement dans un paysage de verdure, qui se prolonge au sud par un parc paysager qu'longe un cours d'eau. Avec leur toit à double pente couvert d'ardoises, les maisons réalisées à Guingamp n'ont pas la radicalité du projet initial exposé au Grand Palais en 1934, lauréat d'un concours sur la maison individuelle jugé par Chareau, Lods, Mallet-Stevens, Perrin et Ringuet. Mais chaque élément à caractère régionaliste est contrebalancé, avec habileté, par une référence moderniste : la pierre artificielle affiche clairement son statut, les fenêtres en bande sont fragmentées par des châssis épais, les lucarnes massives pratiquement sans déclivité des rampants transforment le volume sous-comble en un volume quadrangulaire. Probablement un des exemples les plus aboutis des premières années d'existence des Castors, cet ensemble constitue une sorte d'acmé des coopératives et de leur approche communiste. Au cours de la décennie suivante, les membres des Castors seront surtout sollicités pour des initiatives individuelles.



### Site

→ Emplacement implanté sur un terrain bordé par une voie ferrée au nord. Il s'ouvre au sud sur un parc paysager composé d'une grande pelouse limitée arborée et soignée, qui court le long d'un cours d'eau.

### Conception urbaine

→ La distribution, fondée sur un dessin en éventail, respecte des tracés agricoles existants et dépose sur la topographie du terrain.

### Construction

→ Construction bâti (poteaux) et bois (charpentes et planches). Façades constituées de panneaux de bâtonnage préfabriqués grangillonnés.

### Évolution

→ Les habitants ont apporté des modifications intérieures (isolation améliorée) et construit quelques petites extensions. Surélévation des murs et des baies et intervention sur les aménagements extérieurs (changement des portes et des portes d'entrée, ajout de margeliers).





1  
Rigoureux de la volumétrie des habitations inspiré par le traitement contemporain des modélisations et les matériaux.

2  
Déviation et coupe d'une maison isolée T6

4 et 5  
Cadre devordian constitué d'un grand parc paysager, en sud, où jardins privés, au nord de l'opération.

3 et 5  
Plans, coupe et déviation d'une maison T6 avec cellier en partie basse.

